

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de  
compétences par thèmes

Sous matière : Culture

**OBJET :**  
**APPROBATION DE  
LA CONVENTION  
DE PARTENARIAT  
AUTOUR DE LA  
CONSERVATION  
DEPARTEMENTALE  
DES MUSEES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 11.02.2020

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 11.02.2020

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **24 FEV. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 17 février 2020,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO  
Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD  
Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,  
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François,  
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal,  
BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUE Stéphane, THOMAS Guy,  
THOMAS Eric, RATABOUIL Michel, PINEL Jean-Louis,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Absente :** Mme RUIZ Patricia,

**Secrétaire :** Mme BARTHES Chantal,

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention de partenariat  
autour de la conservation départementale des musées entre le Département de  
l'Aude et la Ville de Castelnaudary.

M. le Maire précise que cette convention vise à assurer une mission de conseil  
et de contrôle scientifique et technique des collections archéologiques,  
propriétés de la Ville. D'autre part, le maintien du label Musée de France est  
conditionné à l'intervention d'un professionnel rattaché à la conservation des  
musées.

Les activités réalisées dans ce cadre concernant l'inventaire et le recensement  
des collections, la conservation préventive, la restauration et l'acquisition  
d'œuvres, la mise en valeur des collections du musée du Lauragais.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'approbation de  
la convention, telle qu'annexée à la présente délibération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la convention de partenariat autour de la conservation départementale des musées, telle qu'annexée à la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

*ADOPTE A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 17 février 2020.

Ampliation faite le :  
**21 FEV. 2020**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**20 FEV. 2020**  
Par publication le :  
**24 FEV. 2020**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

*H*



Hervé ANTOINE



Le Maire,

*Patrick MAUGARD*  
Patrick MAUGARD